

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 14 décembre 2022, à 20 h 30
Espace François Mitterrand

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 26 septembre 2022
- Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales

ADMINISTRATION GENERALE

- RAPPORT N° 1 : Rémunération des agents recenseurs
RAPPORT N° 2 : Autorisation d'ouvertures dominicales 2023
RAPPORT N° 3 : Adhésion de la Commune à la compétence optionnelle vidéoprotection du Syndicat Mixte de l'Oise Très Haut Débit (SMOTHD)

FINANCES

- RAPPORT N° 4 : Budget principal – Décision modificative n°2
RAPPORT N° 5 : Dispositions financières applicables avant le vote du budget 2023
RAPPORT N° 6 : Approbation du protocole d'accord transactionnel avec la société BC Nord
RAPPORT N° 7 : Demande de subvention auprès du conseil départemental de l'Oise – Plaine des sports - phase 4
RAPPORT N° 8 : Demande de subvention auprès de communauté de communes Thelloise – fonds de concours 2023

ENFANCE

- RAPPORT N° 9 : Adoption du règlement intérieur de l'accueil de loisirs et des activités périscolaires
RAPPORT N° 10 : Adoption du règlement intérieur de la restauration scolaire
RAPPORT N° 11 : Adoption du règlement intérieur des études surveillées

VIE ASSOCIATIVE

- RAPPORT N° 12 : Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec l'association du Bois Hourdy
RAPPORT N° 13 : Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec l'association de la ferme pédagogique
RAPPORT N° 14 : Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec l'Association Badminton Club Chambly Oise
RAPPORT N° 15 : Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec l'association « école de musique »
RAPPORT N° 16 : Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec l'association handball Club de Chambly
RAPPORT N° 17 : Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec l'association le CLEC
RAPPORT N° 18 : Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec l'association Diapason

URBANISME

- RAPPORT N° 19 : Délimitation de zones parcellaires concernées par la Mérule

Questions diverses.



Le Maire

David LAZARUS